

1.

Débitrice: SOCIETE IMMOBILIERE DE L'AVENUE
DU SIMPLON NO 10 SA, Place St-François 8,
1003 Lausanne
2.

Déclaration de faillite: 14.02.2008
3.

Suspension de faillite: 23.04.2008
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 19.05.2008
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: but: opérations immobilières

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00298393)